

L'AdT temps

n°180

Mars 2019

Bulletin mensuel de la commune de Rencurel

Sommaire

- ▶ **Projet de Territoire : St Marcellin Vercors Isère Communauté et ses communes sont au travail**
- ▶ **Parc du Vercors : élaborer un projet pour l'avenir avec les enfants (2)**
- ▶ **Rencontre avec les agriculteurs de la commune (3) : un couple de chevriers à Rencurel**
- ▶ **Prairie fleuries : Alexis Fanjas cité**
- ▶ **Frelon asiatique : vigilance !**

EDITO

Voilà un an environ que notre Communauté de communes a missionné un bureau d'études, le cabinet New Deal, pour l'accompagner dans la définition du **Projet de Territoire** de St Marcellin Vercors Isère.

La mise en œuvre du projet doit concourir au développement de chaque partie du territoire au bénéfice de l'ensemble des territoires qui composent la Communauté de communes et inversement.

« *La manifestation de la solidarité communautaire doit s'effectuer dans le cadre des objectifs et des actions définies par le Projet de Territoire et non pas en fonction des objectifs spécifiques et des demandes individuelles des communes. La solidarité doit notamment s'exercer auprès des communes qui contribuent le plus à la mise en œuvre des politiques communautaires* » relève le cabinet New Deal à l'issue des ateliers auxquels ont participé de nombreux élus au cours du dernier trimestre 2018.

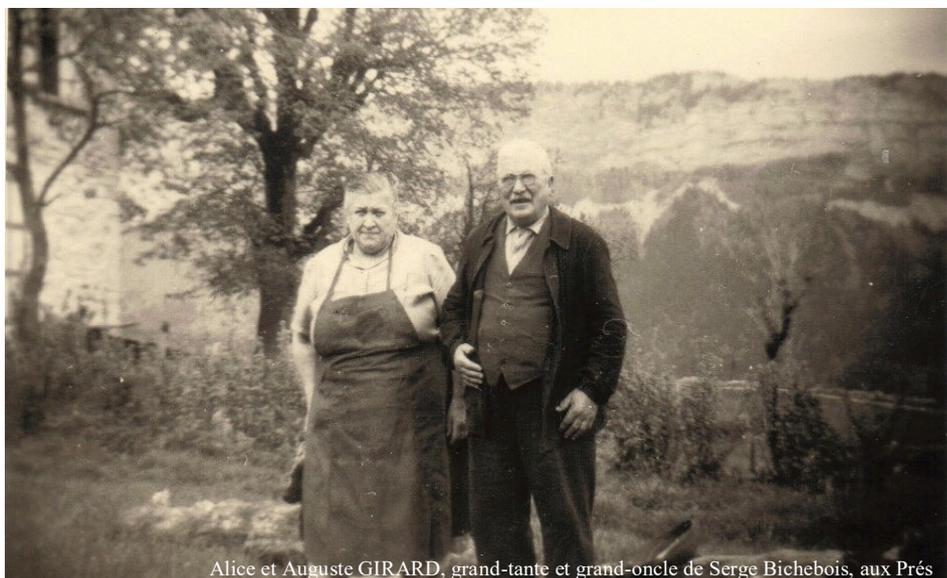
Autrement dit, **personne ne doit être oublié mais tout le monde doit contribuer.**

C'est dire si ce Projet de Territoire, qui doit être finalisé avant la fin 2019, comptera dans l'avenir de la commune. Contribuer à l'élaboration des politiques communautaires et au choix des actions est donc très important. Les pages 2 et 3 reviennent sur ce qui a été fait et invitent chacun à s'impliquer dans la suite du travail.

Michel Eymard, maire



La vie de la commune c'est aussi sur :
<http://www.rencurel-vercors.fr/>



Alice et Auguste GIRARD, grand-tante et grand-oncle de Serge Bichebois, aux Prés

(Bloc communal Saint Marcellin Vercors Isère)

PROJET DE TERRITOIRE... L'ÉLABORATION

« C'est autant la phase de construction (de 18 à 24 mois en général) que le document rédigé qui fait le Projet de Territoire. Un document écrit sans construction partagée n'est pas un Projet de Territoire. »
(CNFPT- Fiche Le cadre réglementaire du projet de territoire)

Comment s'élabore le Projet de Territoire de St Marcellin Vercors Isère ?

Étape 1 : le diagnostic

Le cabinet New Deal, dirigé par Didier Locatelli, a d'abord procédé à un état des lieux :

- Collecte et analyse d'un grand nombre de données statistiques sur :
 - les 45 500 habitants (âge, activité professionnelle, lieu de travail, niveau de revenus, lieu de résidence...)
 - l'emploi sur le territoire par secteur d'activité (industrie, artisanat, agriculture, tourisme, administration, enseignement, aide à la personne...)
 - les équipements publics et infrastructures du territoire (domaines de l'action sociale, de l'éducation, de la santé, de la formation, de la culture, du sport, des loisirs, des déplacements, du patrimoine bâti...) et leur localisation sur le territoire
- ⇒ ...
- Entretien individuel avec chacun des maires des 47 communes de SMVIC
- Entretien avec les responsables (politiques et administratifs) de la Communauté de communes
- Entretien avec des habitants (panel représentatif)
- Entretien avec le Conseil Local de Développement

Un document de synthèse a été présenté au cours d'une réunion à laquelle étaient conviés l'ensemble des élus municipaux (le 7 juin 2018 à Vinay).

Ce document rend compte de la diversité des points de vue et analyse les points de convergence et de divergence des différents points de vue exprimés.

Pour en savoir plus...

Deux documents sont téléchargeables sur le site de la commune [en cliquant ici](#).

- Lancement du travail avec les élus et premiers éléments de diagnostic
- Éléments de diagnostic (suite). Vision des élus et attentes de la population

Ils peuvent également être demandés en mairie.

Étape 2 : des ateliers

Au cours du dernier trimestre 2018, ces documents ont servi base de travail à 5 ateliers ouverts à l'ensemble des élus municipaux et aux délégués du Conseil Local de développement :

- La structuration de l'agglomération centrale et les relations entre l'agglomération centrale et le territoire communal
- Le modèle et la logique de développement du territoire
- La prise en compte de la perte de dynamisme démographique, du vieillissement de la population et de l'équilibre social et générationnel du territoire
- L'ambition et les modalités de prises en compte de la solidarité humaine et territoriale
- La gouvernance de l'intercommunalité, le fonctionnement du bloc communal et la démocratie locale.

Étape 3 : une synthèse et des orientations

Une synthèse des ateliers a été présentée aux élus municipaux par Didier Locatelli (cabinet New Deal) le 19 mars dernier à St Quentin-sur-Isère. Elle débouche sur des orientations sur lesquelles les élus vont devoir se prononcer.

Le document est téléchargeable sur le site de la commune [en cliquant ici](#).

Et maintenant ?

Un temps de lecture et de réflexion (individuel et collectif) est nécessaire pour pouvoir s'approprier tout le contenu de la synthèse et être en mesure de lui apporter un regard critique (au sens positif du terme).

On verra (page ci-contre) que sur des thèmes qui concernent directement notre commune certaines formulations interrogent et que, pour être au plus près de la réalité du terrain, le document doit être complété ou amendé.

Le Projet de Territoire devrait être approuvé à l'automne.

Il reviendra aux nouvelles équipes municipales et communautaires qui prendront la relève en 2020 de le mettre en œuvre.

Plus il aura été travaillé au préalable dans les communes par les élus et les habitants, plus il aura fait l'objet de clarifications, plus les services communaux et intercommunaux auront eu le temps de se l'approprier, plus il y aura de chances qu'il débouche rapidement sur des actes concrets.

C'est dès maintenant qu'il faut réagir.



PROJET DE TERRITOIRE... RÉFLEXIONS

Extraits du rapport

« Synthèse des ateliers. Analyse transversale des apports des ateliers et architecture du Projet de Territoire »

Les actions de développement soutenues par la Communauté doivent favoriser la production et la consommation locales et le développement d'emplois non délocalisables¹

L'agriculture est au croisement de plusieurs enjeux majeurs pour le territoire et doit faire l'objet d'une attention forte.²

- **Un enjeu économique** : c'est un secteur qui, on l'a vu, compte beaucoup, qui pourrait générer davantage d'emplois via le développement de l'autonomie alimentaire du territoire sachant qu'il y a aujourd'hui un déficit de production pour alimenter les cantines par exemple.
- **Un enjeu environnemental** : la **mono-activité autour de la noix** pose également un certain nombre de problèmes en termes d'appauvrissement de la biodiversité, d'épuisement des sols et d'utilisation de pesticides qui outre l'aspect de santé publique pose aussi un problème en matière de développement du tourisme de pleine nature et de l'agro-tourisme.
- **Un enjeu paysager**. La **mono-activité** a également un impact fort sur l'évolution des paysages. Or, le capital naturel et environnemental apparaît comme le premier atout du territoire. La dégradation des paysages peut avoir un impact sur le développement de l'activité touristique mais aussi sur l'attractivité résidentielle du territoire.
- **Un enjeu d'équilibre du territoire**, l'agriculture étant le seul secteur permettant de localiser des emplois dans les parties rurales du territoire et donc d'organiser un certain équilibre des fonctions.

Compte tenu de la rentabilité des exploitations autour de la noix, il est difficile d'inciter les exploitants en place à diversifier leur activité. Les membres de l'atelier considèrent que le territoire devrait réfléchir à la création d'un fonds pour l'acquisition d'exploitations et de terrains agricoles afin d'encourager l'installation de jeunes agriculteurs qui voudraient s'implanter et développer de nouvelles activités de maraichage notamment.

Commentaires

Si on peut être d'accord sur les enjeux on ne peut restreindre la question agricole à la mono-culture de la noix et à ses effets.

Quelle place pour la production laitière bovine avec ses produits phares que sont le St Marcellin et le Bleu du Vercors et les problèmes qui se posent à elle ?

Quelle place pour les initiatives liant production, transformation sur place et circuits courts ?

Quelle prise en compte de la déprise agricole sur les contreforts et dans les communes de montagne avec ses répercussions sur l'économie locale et les paysages ?

Il y a là contradiction avec un autre extrait du rapport qui traite de la solidarité territoriale : (...) **Chaque sous-ensemble territorial doit avoir les mêmes opportunités d'exploiter son potentiel de développement.**³

¹ Diapositive n°15

² Diapositives n°17 et 18

³ Diapositive n°63

de la synthèse des ateliers téléchargeable

Le tourisme est l'un des secteurs de l'économie pré-sentielle les plus générateurs d'emploi.⁴

Le territoire, compte tenu de ses qualités, a un potentiel touristique important aujourd'hui très partiellement exploité du fait notamment de la **faiblesse de l'hébergement**. Or, le modèle économique du tourisme repose largement sur l'hébergement. Tant que le secteur reste dans une logique de loisir, il est difficile d'en faire une véritable activité économique.

Commentaires

Dire que le territoire a un *potentiel touristique important* et réduire la question qui se pose à la *faiblesse de l'hébergement* est un peu court.

Quelle prise en compte des raisons qui font que l'étude et la mise en œuvre de projets pouvant contribuer à la mise en valeur du potentiel touristique soient aujourd'hui en attente ?

Quelles perspectives sur les rôles complémentaires des communes, de l'intercommunalité et des acteurs privés en matière de développement touristique ?

Quelle prise en compte de la nécessaire complémentarité entre activité touristique et activités agricoles et sylvicoles ?

On ne peut qu'être d'accord avec l'affirmation que *Tant que le secteur [du tourisme] reste dans une logique de loisir, il est difficile d'en faire une véritable activité économique*. Mais la Communauté de communes ne peut pas, en même temps, dans le *mag* n°4 (mars2014), réduire Les Coulmes à un « *terrain de jeu* ».

⁴ Diapositive n°20 de la synthèse des ateliers téléchargeable

Extraits du rapport

Le territoire doit avoir comme ambition que chaque habitant, quelle que soit sa commune de résidence ait accès à un socle minimal indispensable à son quotidien.

Il faut donc raisonner par bassins de services

et engager une réflexion sur la délimitation des bassins les plus pertinents au sein du territoire.⁵

Commentaire

Cette question des bassins de service est présente tout au long du rapport mais la position singulière de notre commune n'est pas véritablement prise en compte.

⁵ Diapositive n°78. On se rapportera aussi aux diapositives n°22, 23, 25, 63 et 79 de la synthèse des ateliers téléchargeable

N'hésitez pas à faire part de vos remarques ou à les faire remonter par les élus.

Quelle que soit la qualité des experts et du travail qu'ils ont effectué, une vigilance de tous est nécessaire.

Quelles que soient les bonnes intentions affichées, le diable se niche toujours dans les détails...

Michel Eymard

(Agriculture)

UN COUPLE DE CHEVRIERS À RENCUREL

Quand Rencurel, St Martin et St Julien ont décidé de co-organiser la fête du Bleu 2019 c'était notamment avec l'objectif de mieux connaître et de mieux faire connaître les agriculteurs-trices de nos communes et la diversité de leurs pratiques et de leurs productions.

Et comme ils ne pourront peut-être pas être tous présents et disponibles le jour de la fête pour rencontrer les visiteurs il nous a semblé intéressant de les rencontrer dans les mois qui précèdent la fête, de les questionner sur leur métier et d'alimenter ainsi une rubrique régulière dans les publications communales.

Après Etienne CASSET et Carla PALOMINO (AdT n°178 - janvier 2019), Christine et Hervé CHABERT (AdT n° 179 - février 2019), nous avons rencontré Dorothée et Serge BICHEBOIS qui ont une chèvrerie aux Prés.

La ferme des Prés où vivent Serge et Dorothée Bichebois a été construite en 1680. Cette photo a été prise en 1929.



Le bâtiment a été incendié par l'armée allemande en juillet 1944 et les propriétaires, Monsieur et Madame Girard, sont allés habiter provisoirement à Touron où ils avaient l'habitude de faire les foins l'été.



Sur cette photo du Musée de la Résistance, on voit la « baraque » provisoire installée en attendant la reconstruction.

UN COUPLE DE CHEVRIERS À RENCUREL



Reconstruite à la fin des années quarante, la ferme a été exploitée jusqu'à la mort de Monsieur et Madame Girard en 1963/64. Ensuite, les terres ont été travaillées par Armand Idelon, le bâtiment restant une maison de famille et résidence secondaire pour les Bichebois.

Pour Serge, tout commence en 1980

En 1980, Serge Bichebois, qui a travaillé en usine, décide de s'installer comme chevrier, après un an de stage et une formation de 8 mois au CFA de la Côte Saint André pour obtenir le Brevet Professionnel Agricole.

Pourquoi avoir choisi d'élever des chèvres ? Parce que cela permet de démarrer sans un gros investissement et d'en vivre si on réussit les fromages et si l'on parvient à fidéliser la clientèle. C'est la transformation qui apporte une plus value.

Et aussi... grâce à son goût pour les tommes de Madame Eymard, qu'il apprécie, au point que dans son entourage, on le surnomme « La Tomme » !

Serge commence donc seul, en 1980, avec une vingtaine de chèvres, sous le regard dubitatif de certains à Rencurel. « Il ne va pas rester longtemps... Quand il aura passé un hiver... »

Près de quarante ans se sont écoulés et il est toujours là !

Au départ, il vend ses fromages grâce au réseau de ses parents, puis sur les marchés.

Un GAEC

En 1985, il fonde un GAEC avec sa sœur, Jacqueline, jusqu'en 1990.

Avec l'arrivée de Dorothée, ils diversifient leurs activités et pendant ces cinq années, accueilleront des groupes et des particuliers en hébergement, proposeront des casse-croûtes à la ferme.

A la naissance de leur aînée, ils renoncent à l'accueil et recentrent leurs activités sur l'élevage et la fabrication des fromages.

A partir de 1992/93, Serge et Dorothée sont co-exploitants. Ils travaillent ensemble, partagent les tâches. Mais c'est Serge qui fait les marchés.

Aujourd'hui

Aujourd'hui, ils ont une quarantaine de chèvres alpines chamoisées qu'il faut traire et nourrir deux fois par jour.

Les bêtes consomment en moyenne 2,5 kg de foin par jour, produit sur la ferme, et 800 g de mélange de grains achetés.

Les chèvres sont dehors d'avril/mai à Toussaint, s'il y a de l'herbe. Mais il faut être vigilant car elles sont sensibles aux caprices de la météo. Elles craignent la chaleur, le froid et la pluie. On les soigne d'abord avec des huiles essentielles, et si on est obligé de leur donner un traitement antibiotique, on doit jeter le lait. Au printemps, on leur



Une partie du troupeau, il y a quelques années, quand les chèvres avaient encore des cornes

(Agriculture)

UN COUPLE DE CHEVRIERS À RENCUREL

taille les ongles qu'elles n'ont pas usés pendant l'hiver à l'intérieur.

La reproduction est naturelle. On change de bouc tous les 3 ou 4 ans. Les chèvres sont en chaleur à l'automne et la gestation dure 5 mois.

On compte 60 cabris pour 40 chèvres. Les petits sont tous déclarés à la naissance, séparés de leur mère dès le premier soir et nourris au biberon avec le lait des mères.

Les cabris sont vendus à des engraisseurs.

Les chevrettes sont élevées au lait en poudre. Elles sont écornées à 8/10 jours. Les chèvres écornées sont beaucoup plus calmes et se blessent moins.

Les chèvres sont « bouclées » à un an et les cabris ont une boucle « spéciale cabris » quand ils partent.

Les chèvres sont sorties du troupeau à sept ans, quand elles n'ont plus assez de lait. On en fait du saucisson ou on les brade au maquignon.

Actuellement, la traite des 33 chèvres donne en moyenne 80 litres de lait par jour qui permettent de fabriquer 170 fromages.



Chaque année, on cesse de traire les chèvres de fin novembre à février environ.

Les fromages

Chaque matin, on emprésure le lait de la traite de la veille au soir et de celle du matin. On laisse cailler 24 heures avant le moulage des tommes.

Après 24 heures, on retourne les fromages, puis on les sale d'un côté. Encore 24 heures et ils sont salés de l'autre côté.



Ensuite, tous les fromages sont retournés tous les soirs.



Les tommes sont dites « fraîches » au bout d'un jour ou deux, « blanches » après 4 jours et « bleues » au bout d'un mois.

Elles sont vendues à la ferme, aux clients locaux et sur les marchés de La Chapelle et de Saint Egrève, le jeudi et le vendredi.

La Direction des Services Vétérinaire contrôle la conformité aux règlements.

Un travail physique

Aux soins aux animaux, à la traite, à la fabrication des fromages et à la vente, il faut ajouter la préparation des parcs, les foins, le fumier à sortir et à écarter,



l'entretien du matériel, le jardin, les démarches administratives...

Beaucoup de travail, avec un sentiment de pause quand la traite s'arrête au début de l'hiver.

C'est un choix de vie, la possibilité d'être son propre patron, de vivre dehors, de s'organiser sans horaire imposé, même s'il faut nourrir et traire matin et soir, y compris le week-end.

Pas de week-end, mais de petites vacances à Toussaint où ils font appel au service de remplacement.

Maintenant, Serge est à la retraite et Dorothée devrait continuer encore quelques années, tant qu'ils le pourront, mais c'est un métier physique, d'autant plus qu'il leur faut porter les bidons.

La configuration du bâtiment ne permet pas d'envisager une transmission s'ils veulent demeurer dans leur maison.

Il faudrait de gros travaux pour transformer le bâtiment agricole, permettre l'accès aux rouleaux de foin, amener le lait directement au laboratoire...

S'ils avaient la possibilité de changer quelque chose, ils aimeraient que leur métier soit mieux reconnu (amélioration de la couverture maladie, du remplacement...) et mieux rémunéré, pour garder des exploitations à taille humaine sans s'endetter et bénéficier d'une retraite convenable.

Leur travail mieux respecté aussi par certains vétérinaires ou randonneurs.

Monique Eymard

(Au jour, le jour...)

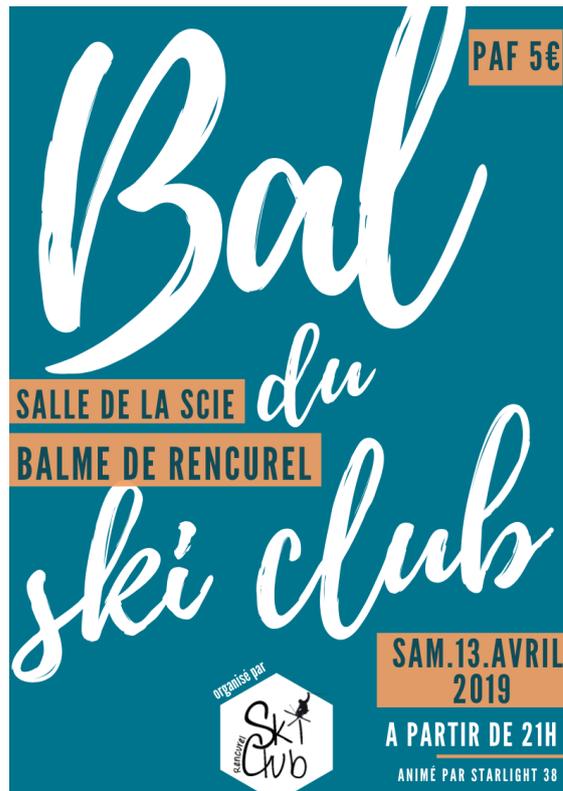
AGENDA Avril



**Jeudi 4 avril
à 19h**
Conseil communautaire
SMVIC
Chatte
Salle des fêtes



**Jeudi 18 avril
à 19h**
Conseil municipal
Rencurel



Bal PAF 5€
du
SALLE DE LA SCIE
BALME DE RENCUREL
ski club
SAM.13.AVRIL
2019
A PARTIR DE 21H
ANIMÉ PAR STARLIGHT 38
organisé par
RENCUREL SKI CLUB

(On en parle...)

PRAIRIES FLEURIES Le Vercors sur le podium



Au Salon International de l'Agriculture 2019, deux lauréats du concours local des prairies fleuries du Vercors, le GAEC des Ecureuils et le Gaec des Rapilles, concourraient au Concours Général Agricole des pratiques agro-écologiques prairies et parcours dans les catégories « Prairies pâturées » et « Prairies de fauche ».

Alain Francoz du Gaec des Rapilles a remporté la deuxième place au Concours Général Agricole des pratiques agro-écologiques prairies et parcours dans la catégorie Pâturage exclusif.

Bravo également à Alexis Fanjas du GAEC des Ecureuils qui concourait dans la catégorie « Prairies pâturées ».

Pour tout savoir sur ces pratiques, [visionnez le clip](#)

SYMBOLES DE LA RÉPUBLIQUE

Comme le veut la loi, les symboles de la République sont maintenant présents au fronton des écoles.



PETITES ANNONCES

Le Centre des Coulmes recherche
des employés en service ménage :

du 10 au 19 avril

du 15 au 22 mai

du 17 au 21 juin

du 29 au 30 juin

du 5 juillet au 23 Aout

du 5 septembre au 27 octobre.

Le centre mettra en place
un CDI annualisé

pour un poste de service ménage
à partir du 20 décembre 2019.

Merci de me contacter par mail
lescoulmes@vacancesleolagrange.com

Cyril Perroteau, directeur

★
Recherche

Personne pour 3 heures de ménage
les samedis du 15/06 au 24/08
(sauf 22/6 et 13/7)

Contact :

La Ferme des Glénats (Vjera)

06 71 45 19 64

Frelon asiatique : Boris Glénat recommande la vigilance. Reportez-vous à son article paru dans AdT n°161 (avril 2018)

TAD Avril - Mai

Renaud Callet vous emmène
à Villard de Lans

→ **Vendredi 5 avril**

→ **Vendredi 19 avril**

à St Marcellin

→ **Mardi 7 mai**

Départ à 9h05 du village

Tarif aller-retour : 5 €

N'oubliez pas de réserver au
04 76 38 96 18

L'Air du Temps n°180

Bulletin mensuel de Rencurel

615, rue de la mairie - 38680 RENCUREL

Tel : 04 76 38 97 48

Courriel : rencurel.mairie@orange.fr

Dépôt légal : mars 2019

Directeur de la publication : Michel Eymard

Maquette et mise en page :
Michel Eymard

Tirage en 180 ex. : Vigny-Musset Repro
50, Allée des 2 Mondes 38100 GRENOBLE

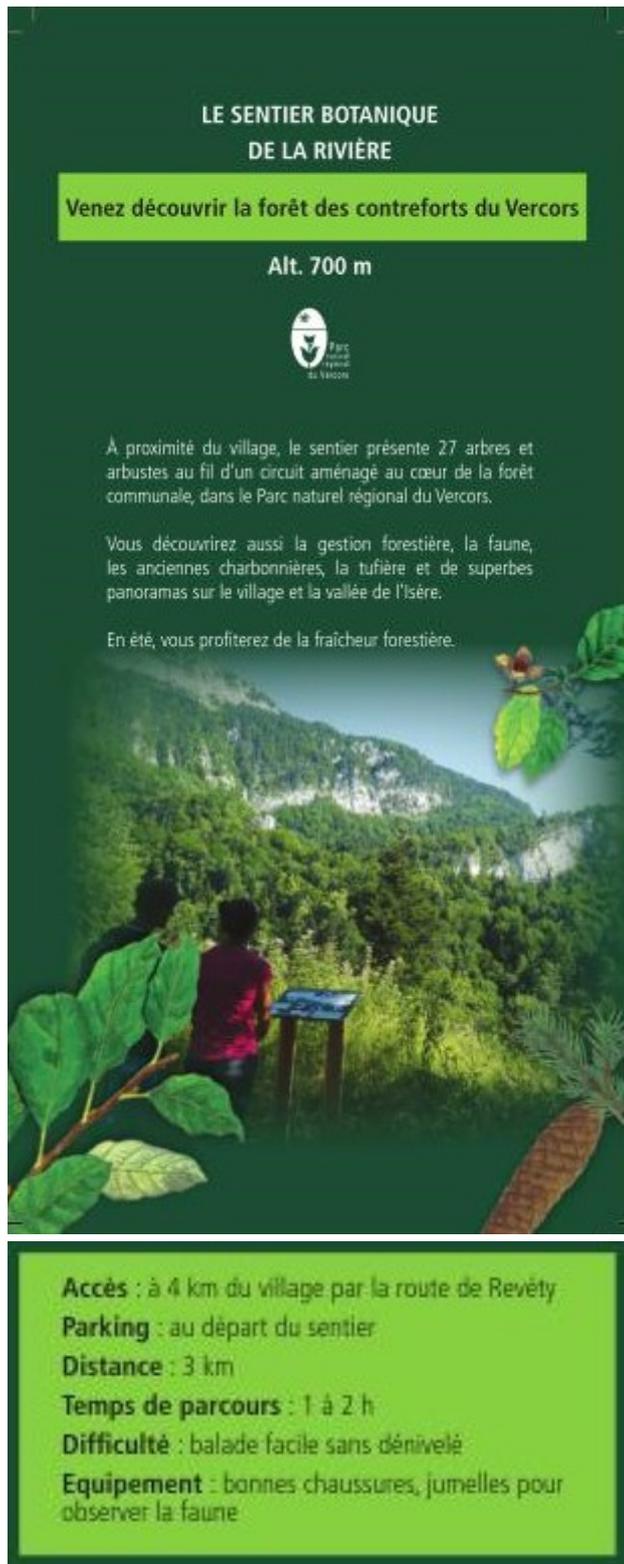
Ont contribué à ce numéro (textes et photos) : Serge Bichebois, Michel Eymard, Monique Eymard, Jules Méallier. Musée de la Résistance de Vassieux

ÉLABORER UN PROJET POUR L'AVENIR AVEC LES ENFANTS

Comme dit dans l'Air Du Temps de février 2019 (N° 179), les élèves de l'école du village travaillent sur la révision de la charte du Parc Naturel Régional du Vercors. A cette occasion ils ont le projet de réaliser un sentier botanique sur le territoire de la commune.

C'est dans ce cadre que l'institutrice, Mme ABONDANCE, et le maire, M. EYMARD, m'ont demandé si je pouvais et voulais participer à ce projet en accompagnant les enfants dans la création de leur futur sentier, l'ONF ayant participé, en 2018, à la création du sentier botanique de La Rivière (voir photos).

C'est donc avec grand plaisir que le mardi 5 mars après-midi j'ai retrouvé les enfants à l'école pour leur présenter mon métier et les différentes essences (espèces d'arbres) qu'ils pourraient rencontrer.



LE SENTIER BOTANIQUE DE LA RIVIÈRE

Venez découvrir la forêt des contreforts du Vercors

Alt. 700 m

À proximité du village, le sentier présente 27 arbres et arbustes au fil d'un circuit aménagé au cœur de la forêt communale, dans le Parc naturel régional du Vercors.

Vous découvrirez aussi la gestion forestière, la faune, les anciennes charbonnières, la tufière et de superbes panoramas sur le village et la vallée de l'Isère.

En été, vous profiterez de la fraîcheur forestière.

Accès : à 4 km du village par la route de Revèty
Parking : au départ du sentier
Distance : 3 km
Temps de parcours : 1 à 2 h
Difficulté : balade facile sans dénivelé
Équipement : bonnes chaussures, jumelles pour observer la faune

Les enfants étaient très intéressés et comme c'était Mardi Gras, il y a eu de nombreuses questions de la part, notamment, de pirates, de princesses et même d'un policier !

Cette rencontre fut aussi enrichissante pour eux, je l'espère, que pour moi car l'esprit d'un enfant n'a pas les mêmes questions que celui d'un adulte.

Ils avaient préparé beaucoup de questions avant cette rencontre et notamment certaines auxquelles je ne m'attendais pas, comme : Combien y a-t-il d'essences différentes en France ? (137 en métropole et + de 2 500 autres avec les DOM TOM).

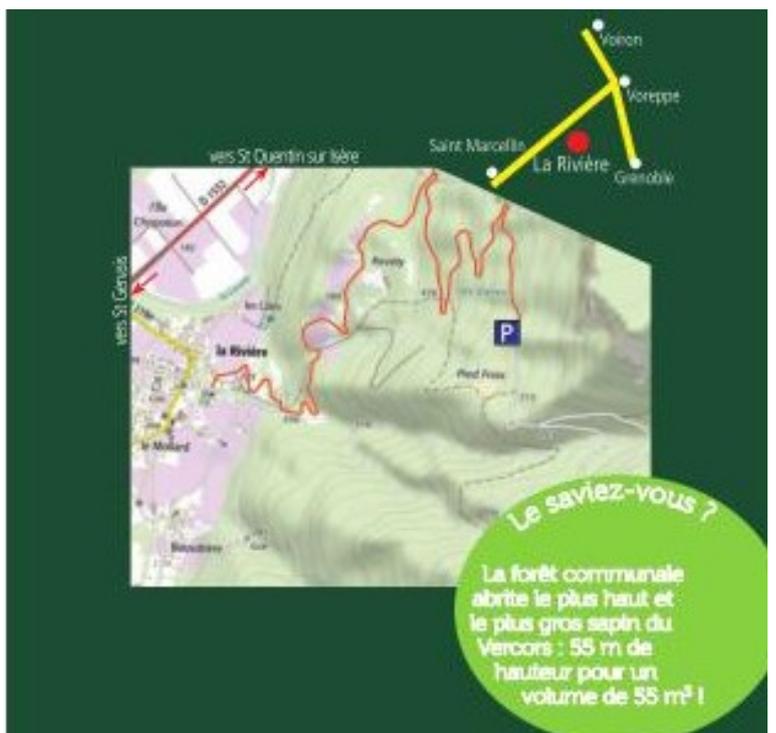
D'autres questions sont arrivées au fil de l'eau et je soupçonne les enfants d'avoir voulu me piéger ! Quand ils ont su que les techniciens ONF pouvaient mettre des amendes et qu'il est interdit de posséder un marteau forestier (utilisé par l'ONF pour marquer le bois) si on n'appartient pas à l'ONF, ils m'ont demandé "Et si il y a quelqu'un qui n'est pas en tenue ONF mais qui est à l'ONF et qui marque du bois avec le marteau en forêt, tu lui mets une amende ?".

Dans l'espoir qu'ils gardent un bon souvenir de cette rencontre, je remercie les enfants car leur grand intérêt pour la forêt et ce qui s'y passe fait chaud au cœur.

Je remercie aussi l'équipe éducative qui a su organiser cet échange et qui a ce beau projet de sentier botanique.

On se reverra au printemps pour aller découvrir les essences sur ce sentier.

Le Technicien Forestier Territorial,
Jules MEALLIER



Le saviez-vous ?
La forêt communale abrite le plus haut et le plus gros sépin du Vercors : 55 m de hauteur pour un volume de 55 m³ !